BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES 1

Echos du COTA

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU COTA ASBL

MARS 2009

LES "AUTRES" ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ NORD-SUD EN BELGIQUE

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | 3€

ECRIT PERIODIQUE | AUTORISATION DE FERMETURE 1000 BRUXELLES 1 | 1-1/3340 | IMPRIMÉ À TAXE RÉDUITE

122

éditorial

EDITEUR RESPONSABLECOLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES
BELGIQUE

RÉDACTIONSTEPHANE BOULC'H
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTSROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISMEFREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO DE COUVERTUREERIC DE MILDT / "PASSEURS DE RÈVE" (2003)

FORMULES D'ABONNEMENT
ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]
ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]
PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONÉES BANCAIRES
DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB
IBAN : BE730682 1270 4960
068-2127049-60

POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER DE CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTERNATIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE (FRAIS À VOTRE CHARGE)

COTA ASBL
7 RUE DE LA REVOLUTION
1000 BRUXELLES
BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

Les autres

En Belgique, on a pris l'habitude de ne désigner comme ONG de solidarité internationale que celles qui sont reconnues comme telles par le Ministère chargé de la coopération internationale et acquièrent de ce fait le droit aux subventions de l'Etat. Mais il y a aussi "les autres"… Avec le temps, certains sont parvenus à faire reconnaître leurs actions de développement par l'administration et à bénéficier à leur tour de cofinancements publics. Ces dernières années, les uns et les autres tendent à collaborer de plus en plus souvent, mais l'un dans l'autre, ils se connaissent encore bien peu…

Bien que notre revue vise un public le plus large possible concerné par la solidarité Nord-Sud, le COTA étant lui-même agréé comme ONG, et fondé par un collectif d'ONG, nous avons sans doute tendance à regarder et exprimer les choses comme une ONG. Aussi, il serait bon que nous ouvrions davantage nos pages aux autres organisations (syndicats, associations de migrants, universités, communes…) qui font aussi la coopération bilatérale indirecte belge.

Pour inaugurer cette résolution, nous avons décidé de demander à un représentant de quelques groupes[1] de proposer un court article qui, partant de son expérience propre, expose ce qui selon lui constitue les défis clés auxquels son engagement le confronte. Ce numéro s'inscrit dans une recherche plus vaste que le COTA a entrepris sur les stratégies d'actions des acteurs non-ONG de la solidarité internationale et les dynamiques collaboratives auxquelles ils participent[2].

[1] Les entreprises feront l'objet d'un numéro à part d'ici quelques mois. Le cas des associations de migrants a déjà été abordé dans un numéro précédent 'n° 110 ; mars 2006). Du temps s'est écoulé. Il faudra penser à leur consacrer un nouveau numéro.

[2] cf. p. 11

» sommaire

3 **LE PARTENARIAT COMMUNAL VU DE HERVE…** (G. SIMONIS)

7 **LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES** (V. VAN BELLE, C. LESIRE, J. HERMESSE)

11 **PRESENTATION DE L'ETUDE-RECHERCHE**

12 **LE COTA CE TRIMESTRE**

13 **LE PROGRAMME DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE INSTITUTIONNEL AVEC L'UNIVERSITÉ D'ETAT DE HAÏTI…** (M. BRUYNINCKX, R. PAUL)

21 **COOPÉRATION SYNDICALE. ENJEUX ET PRATIQUES VUES PAR LA FGTB WALLONNE** (M. VITULLO)

22 **SUR LE THEME DU TRIMESTRE...**

24 **NOUVEAUTES EN BIBLIOTHEQUE**

27 **PERIODIQUES**

28 **FORMATIONS**

28 **ACTUALITES**

Photo : ERAD

Le partenariat communal vu de Herve. Un échange qui vaut le détour

*Guy Simonis**

Un(e) responsable politique de la Ville de Herve n'a pas décrété du jour au lendemain qu'il fau-drait engager la commune dans un programme de coopération au développement. C'est le fruit d'un processus de plusieurs années porté par des associations locales - des citoyens - attachées à une cause.

Depuis de nombreuses années, le Sud est présent à Herve à travers l'Equipe de recherche et d'action pour le développement (ERAD). Relais de l'ONG Entraide et Fraternité[1], elle a organisé des ren-contres de témoins, des repas de la solidarité et des petits-déjeuners, des conférences, des soirées de théâtre-action, etc. Des mouvements de jeunesse et des groupes d'adultes sont partis dans des chantiers-découverte ou à la rencontre de partenaires en Afrique ou en Amérique latine. Le Sud a aussi sa vitrine dans notre ville depuis l'ouverture d'un Magasin du monde Oxfam. L'existence d'un J'M du monde[2] permet des activités d'éducation au développement pour les jeunes. Herve s'engage activement dans l'organisation de l'opération 11.11.11 et lui alloue un subside[3]. En 1994 et en 2000, des associations locales ont relayé les campagnes Ma commune, ce n'est pas le bout du monde et Ça passe par ma commune[4]. Une nouvelle étape fut alors franchie : la signature d'une charte par la majorité en place et l'installation d'une Commission Communale Consultative de la Coopération au Développement (CCCCD).

Une continuité certaine

Le travail de la CCCCD n'a jamais été entravé par des considérations partisanes. Les membres, re-présentants de leur association, sont soucieux de tendre vers les objectifs définis dans la charte qui les unit :

- promouvoir une politique communale volontariste de coopération au développement ;
- favoriser au mieux l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des réfugiés dans notre commune ;
- proposer un soutien accru aux initiatives

éditorial

EDITEUR RESPONSABLECOLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES
BELGIQUE

RÉDACTIONSTEPHANE BOULC'H
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTSROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISMEFREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO DE COUVERTUREERIC DE MILDT / "PASSEURS DE RÈVE" (2003)

FORMULES D'ABONNEMENT
ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]
ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]
PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONÉES BANCAIRES
DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB
IBAN : BE730682 1270 4960
068-2127049-60

POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER DE CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTERNATIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE (FRAIS À VOTRE CHARGE)

COTA ASBL
7 RUE DE LA REVOLUTION
1000 BRUXELLES
BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

Les autres

En Belgique, on a pris l'habitude de ne désigner comme ONG de solidarité internationale que celles qui sont reconnues comme telles par le Ministère chargé de la coopération internationale et acquièrent de ce fait le droit aux subventions de l'Etat. Mais il y a aussi "les autres"… Avec le temps, certains sont parvenus à faire reconnaître leurs actions de développement par l'administration et à bénéficier à leur tour de cofinancements publics. Ces dernières années, les uns et les autres tendent à collaborer de plus en plus souvent, mais l'un dans l'autre, ils se connaissent encore bien peu…

Bien que notre revue vise un public le plus large possible concerné par la solidarité Nord-Sud, le COTA étant lui-même agréé comme ONG, et fondé par un collectif d'ONG, nous avons sans doute tendance à regarder et exprimer les choses comme une ONG. Aussi, il serait bon que nous ouvrions davantage nos pages aux autres organisations (syndicats, associations de migrants, universités, communes…) qui font aussi la coopération bilatérale indirecte belge.

Pour inaugurer cette résolution, nous avons décidé de demander à un représentant de quelques groupes[1] de proposer un court article qui, partant de son expérience propre, expose ce qui selon lui constitue les défis clés auxquels son engagement le confronte. Ce numéro s'inscrit dans une recherche plus vaste que le COTA a entrepris sur les stratégies d'actions des acteurs non-ONG de la solidarité internationale et les dynamiques collaboratives auxquelles ils participent[2].

[1] Les entreprises feront l'objet d'un numéro à part d'ici quelques mois. Le cas des associations de migrants a déjà été abordé dans un numéro précédent 'n° 110 ; mars 2006). Du temps s'est écoulé. Il faudra penser à leur consacrer un nouveau numéro.

[2] cf. p. 11

» sommaire

3 **LE PARTENARIAT COMMUNAL VU DE HERVE…** (G. SIMONIS)

7 **LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES** (V. VAN BELLE, C. LESIRE, J. HERMESSE)

11 **PRESENTATION DE L'ETUDE-RECHERCHE**

12 **LE COTA CE TRIMESTRE**

13 **LE PROGRAMME DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE INSTITUTIONNEL AVEC L'UNIVERSITÉ D'ETAT DE HAÏTI…** (M. BRUYNINCKX, R. PAUL)

21 **COOPÉRATION SYNDICALE. ENJEUX ET PRATIQUES VUES PAR LA FGTB WALLONNE** (M. VITULLO)

22 **SUR LE THEME DU TRIMESTRE...**

24 **NOUVEAUTES EN BIBLIOTHEQUE**

27 **PERIODIQUES**

28 **FORMATIONS**

28 **ACTUALITES**

locales de partenariat avec des pays en développement ;
- promouvoir une “consomm’action” plutôt qu’une consommation passive ;
- soutenir des actions d’éducation au développement et au respect des différences.

Une démarche de pouvoir public

Nous ne voulions pas d’une approche trop humanitaire de “l’aide”. Sa qualité de pouvoir public im-posait une approche spécifique à la commune. D’abord dans la recherche de financements où l’option fut prise d’utiliser des fonds propres et des subsides. Le type de projet mené devait aussi se différen-cier du travail d’une ONG.

Il nous paraît important d’orienter notre action vers les pouvoirs publics et le “détour” par le Congo nous confirme dans cette voie. Le délabrement de l’Etat en RDC empêche en effet un véritable déve-loppement du pays alors qu’il reçoit, dit-on, des aides importantes. C’est un peu comme pour les grandes érosions qui menacent Kinshasa et sa population. On peut voler au secours des sinistrés, on peut aussi soutenir les efforts de la population pour s’organiser. Mais s’il n’y a pas de plan d’ensemble pour s’attaquer aux causes structurelles – le déboisement et le développement anarchique de la mégapole – les efforts risquent d’être sans lendemain. Sans Etat qui planifie sur le long terme et régule la vie sociale, pas de développement durable.

Un partenariat fondé sur l’échange

La Ville de Herve a donc rejoint le programme quinquennal de Coopération Internationale Communale (CIC) initié par la DGCD et coordonné par l’UVCW et l’AVCB[5] : elle a signé un partenariat avec Nga-liema, une commune de Kinshasa. L’objectif est de “contribuer à renforcer les villes, communes et territoires congolais dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques de développement.” L’action se limite actuellement à renforcer les services de l’état civil et de la population. On cherche ainsi à accroître le nombre de déclarations de naissances et de décès et à améliorer le recensement, outil indispensable à la définition des politiques de développement local[6].

Ces objectifs peuvent paraître aux antipodes de ce que demandent d’abord les gens : “Une carte d’identité, ça ne se mange pas !”. Et pourtant… Travailler sur un axe qui ne répond pas à un besoin explicitement exprimé par les partenaires permet de casser une logique bien présente dans les relations Nord-Sud. Car le partenaire du Sud n’est-il pas parfois réduit à quémander en présentant la lon-gue liste de ses besoins, tandis que le Nord est confortablement installé dans son statut de donateur?

C’est pourquoi, plutôt que l’envoi ou l’achat de matériel, nous privilégions la formation en laissant pour plus tard les aspects purement matériels. Formation destinée à renforcer les compétences des mandataires et des employés communaux mais aussi de représentants de la société civile. Comment contribuer à la restauration des structures de l’Etat sans s’intéresser d’abord au statut d’une commune et à son fonctionnement? Après avoir consacré un séminaire aux thèmes “Décentralisation, gouvernance, développement local”, nous allons poursuivre la réflexion sur la “gouvernance locale”. Notre ambition est ici de participer à la construction de la commune - et donc de la démocratie - par celles et ceux qui la composent, sans attendre tout d’en haut ou de l’extérieur.

(Ré)apprendre ensemble ?

Et pour nous, c’est un des moyens de vivre l’échange en questionnant notre démocratie. “Le peuple est souverain” lançait une maman en conclusion du séminaire consacré à la décentralisation : elle semblait avoir touché du doigt l’étendue - théorique - de son pouvoir de citoyen. Combien, dans notre commune, ont encore conscience de ce pouvoir, sans parler de leur volonté de l’utiliser ? “C’est à la société civile de jouer son rôle d’aiguillon pour rappeler leurs engagements aux politiques” insistait le secrétaire communal en s’adressant

aux membres du comité de pilotage du partenariat. Et chez nous ? “C’est le même rôle que vous avez à jouer” soulignait notre échevine responsable du partenariat. L’évaluation du dernier séjour a d’ailleurs donné lieu à un échange sur l’exercice du pouvoir dans notre commune.

Lorsque l’on constate, depuis des décennies, l’impuissance de l’aide ou de la coopération au développement à assurer une vie digne pour les populations du Sud, qu’on prend conscience de l’accroissement des inégalités à l’intérieur de nos sociétés opulentes, ne vaut-il pas la peine d’interroger notre système qui produit une telle violence structurelle ? Ne sommes-nous pas condamnés à imaginer des actions qui, au Nord comme au Sud, visent à instaurer ou à améliorer le fonctionnement démocratique de l’Etat soucieux de l’intérêt général. Si donc l’engagement d’une commune du Nord à travailler en partenariat avec une commune du Sud a un sens, on ne peut faire l’économie de pareil “détour”.

Des projets multiformes

Notre approche n’exclut pas des réponses plus concrètes aux besoins de la population. Nous montons de petits projets financés sur fonds propres. Des initiatives plus importantes subsidiées par la Région wallonne sont à l’étude. Mais nous cherchons, à chaque fois, à faire “coup double”, selon l’expression de Philippe De Leener : “réaliser l’action prévue le mieux possible techniquement, mais en même temps, et en y accordant la même attention, être soucieux du changement politique et social engendré par le projet”.

La CCCCD a encore d’autres activités. Elle a répondu à un appel à projets liés à l’éducation au déve-loppement. En collaboration avec l’ONG Miel Maya[7], une sensibilisation aux règles du commerce international et du commerce équitable a été proposée avec succès à toutes les écoles primaires et secondaires de la commune. Le conseil communal vient en outre de marquer son accord pour inscrire la ville dans la campagne “Commune du commerce équitable”[8].

La CCCCD a aussi souhaité mieux encadrer les groupes de jeunes qui sollicitent un subside communal pour un chantier dans le Sud. En fixant des critères de sélection, nous avons mis l’accent sur la formation indispensable et sur les liens à tisser avec les jeunes qui accueillent. L’information de la population de Herve n’est pas négligée. En plus d’articles dans le Bulletin communal ou d’une confé-rence de presse après la signature du partenariat, le conseil communal a été informé à plusieurs reprises. Le projet Yambi[8] a permis d’inviter un chanteur congolais et d’expliquer les projets menés en RDC. Nous préparons un événement d’envergure pour le 50e anniversaire de l’indépendance de ce pays, en juin 2010. Autour et à partir d’une exposition des peintures de Roger Botembe, plusieurs activités sont prévues qui vont de la fête à la journée d’étude et la réception d’une délégation congolaise, en passant par des actions dans les écoles et des soirées de théâtre et/ou cinéma. Cet événement, auquel la diaspora est associée, se déroulera simultanément chez nous et au Congo pour mar-quer la volonté exprimée dès le départ du partenariat : écrire ensemble une autre page des relations entre nos deux pays.

Les moyens de notre politique

Il serait probablement plus aisé de soutenir des réalisations concrètes aux résultats plus immédiatement visibles, et montrer ensuite que l’argent a été “bien utilisé”. C’est aussi ce que désirent, dans un premier temps, les partenaires congolais habitués à voir passer les donateurs plus ou moins généreux. Nous sommes attachés à une perception plus “politique” des questions liées au développement, d’autant qu’elles sont portées par un pouvoir public.

Ce qui ne va pas sans contrainte lorsque l’on travaille avec des deniers publics. La charge de travail administratif est sans cesse croissante et, sans l’engagement bénévole, pareil partenariat pourrait paraître un luxe aux yeux de ceux qui ne voient pas le lien avec la politique d’une commune de petite taille. Autre difficulté : la continuité. Comme il n’y a pas encore eu d’élections communales en RDC, le bourgmestre est désigné et facilement remplacé : nous en sommes au

4e bourgmestre à Ngaliema en moins de 5 ans. Ailleurs, le départ du bourgmestre qui, grâce à ses relations personnelles, était arrivé à nouer le partenariat, entraîne un délicat réajustement. Il s'agit donc de se souvenir que "les politiques passent mais l'administration reste". Autre écueil : penser le "développement" d'une commune du Congo ne s'improvise pas. Contrairement à ce que certains ont pensé un peu vite, il ne suffit pas de transférer l'expertise d'une commune du Nord à sa partenaire du Sud et de l'équiper du matériel adéquat.

Démocratie participative ?

Ce rapide survol des actions de coopération au développement menées à Herve ne doit surtout pas donner à penser que l'expérience est transférable telle quelle. La taille de la commune, son histoire, le contexte social et d'autres facteurs ont abouti à cette approche. D'autres sont évidemment possibles. Dans notre ville, le passage de l'aide à la coopération au développement, et ensuite au partena-riat s'est vécu au rythme d'activités variées. Elles nous ont amenés à prendre conscience de l'unité de notre monde et de la similitude des enjeux au Nord et au Sud. Les proportions et l'urgence sont certes très différentes, mais le repli sur soi dans l'espoir d'échapper aux grands défis de notre temps est illusoire. Le "détour" par le Congo nous convainc que notre monde ne deviendra plus vivable pour tous les humains que dans la mesure où les citoyens prendront ensemble leur destin en main. Serait-ce cela la démocratie participative que d'aucuns appellent de leurs vœux ?

[*] citoyen actif dans ERAD et la CCCCD
[1] www.entraide.be
[2] Jeunes Magasins du monde Oxfam actifs à l'école.
[3] Campagne de récolte de fonds organisée par le Centre national de coopération au développement (CNCD) depuis 1966 (www.cncd.be).
[4] Campagnes initiées par le CNCD et les Magasins du Monde – Oxfam pour interpeller les candidats aux élections communa-les sur la place de la coopération au développement dans la politique communale.
[5] dans l'ordre : Direction Générale de la Coopération au Développement, Union des Villes et Communes de Wallonie, Associa-tion des Villes et Communes de Bruxelles.
[6] Depuis 2008, les programmes fédéraux de coopération communale concernent 5 pays (Sénégal, RDC, Bénin, Maroc et le Burkina Faso à partir de 2009). Une stratégie commune a été définie pour chacun de ces pays. Pour la RDC, il s'agit d'un appui aux acteurs locaux des services d'état civil. Pour les autres pays, d'autres stratégies sont mises en place : augmentation des ressources financières endogènes (fiscales) et exogènes (apports extérieurs) au Bénin, planification, suivi et évaluation des projets sociaux au Maroc, planification, gestion et structuration des processus de développement local au Sénégal et mobilisation des ressources pour la gestion des déchets et de l'environnement au Burkina Faso. Toutes les communes impliquées dans ces pays doivent suivre ces stratégies
[6] www.maya.be
[7] Campagne qui invite les communes à soutenir activement le commerce équitable en encourageant la consommation des produits labellisés auprès de divers acteurs locaux. www.cdce.be
[8] Opération qui, en 2007, a mis à l'honneur, à travers la Communauté Wallonie - Bruxelles, une centaine d'artistes congolais de toutes disciplines.

Photo : Mutualités Chrétiennes.
Une nouvelle famille adhère à la Mutualité à Ségou (Mali)

La coopération internationale des Mutualités chrétiennes

*Valérie Van Belle, Caroline Lesire, Jean Hermesse**

En Belgique, un système de sécurité sociale obligatoire a été instauré. Les risques liés à la maladie sont assumés collectivement et solidairement entre riches et pauvres, malades et bien portants, jeunes et vieux. Toutes les populations du monde ne bénéficient pas d'une telle solidarité organisée à grande échelle. En tant que mouvement social, les Mutualités chrétiennes ont choisi de soutenir l'émergence d'initiatives mutualistes et de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, dans une double démarche d'ouverture internationale et de retour aux sources.

La Mutualité chrétienne exécute et assure la cogestion de l'assurance-maladie obligatoire. Elle offre également à ses membres de nombreux services complémentaires. Sa clef de voûte est la solidarité, elle ne poursuit pas d'objectifs commerciaux. Elle s'engage à promouvoir le bien-être, la santé de tous et la protection de ses affiliés en cas de maladie ou d'invalidité.

La crise financière mondiale, les disparités sociales et économiques injustes entre riches et pauvres, la résurgence des nationalismes et des extrémismes, la perte de repères et l'individualisme croissant sont autant de symptômes qui témoignent d'une mauvaise santé de la société actuelle et remettent en question un modèle de développement basé essentiellement sur la croissance et le marché.

C'est ce qui incite un mouvement social bien implanté comme le nôtre à réagir et à interpeller ses membres. Convaincus que la santé de tous les peuples est une condition fondamentale de la paix et de la sécurité et que les résultats atteints par chaque Etat dans l'amélioration de la protection sociale sont précieux pour tous, nous développons depuis plus de dix ans des partenariats qui donnent un accent international à ce principe important de solidarité qui ne s'arrête ni à nos membres, ni aux frontières de la Belgique.

Les vingt fédérations régionales de la Mutualité chrétienne soutiennent des programmes de coopération dans treize pays différents[1]. Dixmutualités ont tissé un partenariat avec l'Afrique, huit avec l'Europe centrale et deux en Amérique latine. La structure nationale encadre et coor-

donne le tout et soutient également des projets spécifiques au Liban et en RDC.

L'expression de cette solidarité internationale se traduit d'abord par le fait que chaque mois, un pourcentage de la cotisation des membres de la Mutualité chrétienne est alloué à ces projets de coopération internationale. Mais nous intervenons aussi plus directement et concrètement…

Méthodes et approches pour la construction d'un monde solidaire

Deux objectifs principaux animent notre vision :

- soutenir des initiatives locales durables contribuant à améliorer l'état de santé des populations et à augmenter l'accès à des soins de santé de qualité, par la création de mutuelles de santé autonomes et adaptées au contexte spécifique de chaque pays ;
- conscientiser la population belge à la nécessité d'une solidarité internationale s'exprimant par des engagements et des actions concrètes. Cette solidarité se concrétise par des réseaux de partenariats initiés entre les Mutualités régionales et les organisations partenaires à l'étranger.

Ces projets de partenariat ont pour but de :

- partager et transmettre notre expertise en matière de gestion de l'assurance maladie, de l'économie sociale et de l'organisation des soins par des formations, des stages, des échanges, des missions de suivi, la publication de manuels ;
- améliorer l'accessibilité des populations aux soins de santé (organiser et "solvabiliser" la demande, améliorer la qualité de l'offre en agissant à tous les niveaux, de l'opérationnel (infrastructures, matériel, formations), au politique (plaidoyer pour l'utilisation de médicaments génériques essentiels, pour une tarification contrôlée,…) ;
- appuyer des organisations démocratiques qui favorisent la participation et la prise de responsabilité des populations locales.

En Afrique

Dans la plupart des pays africains, l'Etat finance très peu le secteur de la santé. Ce désengagement est en grande partie lié à des situations dont Etats, entreprises et institutions financières internationales sont complices (faiblesse de l'Etat, corruption, déstabilisation politique et économique, remboursement du service de la dette, politiques d'ajustement structurel,…).

Le plus grand bailleur de la santé est donc la population elle-même. En RDC, on estime qu'elle contribue à plus de 70% du financement de ce secteur. Mais comme cette demande n'est pas organisée, sa voix n'est pas ou très peu entendue. En plus de permettre l'accessibilité financière des populations, les mutuelles de santé ont aussi pour objectif de permettre aux usagers de peser à tous les niveaux sur les décisions qui les concernent, depuis le centre de santé de leur quartier jusqu'au ministère.

Adoptée en 1987 contre la dégradation de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des soins sur le continent, l'Initiative de Bamako a édicté une série de mesures, dont la participation des usagers aux dépenses de santé. Malgré des résultats encourageants, les soins de santé restent inaccessibles au plus grand nombre. Dans le secteur informel, la rareté et l'incertitude des revenus ne permettent souvent pas de consulter à temps et quand les complications surviennent, la survie est non seulement menacée mais le coût des soins est aussi plus élevé. Pour éviter ces dépenses catastrophiques qui déstabilisent le tissu socio-économique, les mutuelles de santé incitent leurs membres à la prévoyance et à la solidarité en cotisant pour toute leur famille avant même d'avoir besoin de soins.

En Europe centrale

Le lancement d'une association mutuelle est une affaire complexe dans une société où la démocratie, la participation, la responsabilité et la solidarité ont été mises à mal dans le passé. Mais en 1995, à Inowroclaw (Pologne) quelques

personnes impliquées dans les changements démocratiques locaux ont rejoint une "cellule de réflexion" qui cherchait à mettre en place un "mouvement de patients augmentant l'accès à des soins de santé de bonne qualité à un prix raisonnable pour tous les groupes sociaux". La mutualité SWP Flandria a été créée dans la foulée, avec l'aide financière et institutionnelle de l'ANMC et de la communauté flamande.

Les besoins de la population ont pu être évalués par le biais de réunions communes organisées par les syndicats, les prestataires de soins de santé et les autorités locales.

Le coût des médicaments est apparu comme une question primordiale. Pour les personnes âgées en particulier, il représentait la charge la plus lourde. Dans certaines villes, des organismes caritatifs distribuaient des médicaments de pays occidentaux, mais cela ne résolvait rien.

Afin d'exercer une certaine pression sur les prix, la mutualité a ouvert sa propre pharmacie. Elle offre des réductions, soutient la prescription de médicaments génériques et participe à différents programmes d'éducation sanitaire.

Entre autres actions, des boutiques santé ont ensuite été mises en place par la mutualité afin de mettre un service de location ou de vente d'accessoires de rééducation à disposition de la population. Ce service était officiellement fourni dans le système public, mais était pratiquement inopérant.

Ces magasins sont devenus de réels points de consultation pour la diffusion régionale de l'idée mutualiste. Des bénévoles se rassemblent dans leurs locaux, les patients reçoivent toutes sortes d'informations sur la promotion de la santé. Ils forment un lien parfait entre les soins à domicile et les autres services sociaux.

Capitaliser "social et international" : un placement gagnant-gagnant

Grâce à notre expérience centenaire, nous savons que la création d'un mouvement mutualiste est une démarche exigeante, qui demande du temps. Des partenariats (ou jumelages) entre mutualités chrétiennes belges et étrangères inscrivent la solidarité dans la durée.

Concrètement, les jumelages comportent une coopération technique et des appuis financiers, mais aussi un accompagnement personnalisé des différents mouvements socio-éducatifs de la Mutualité chrétienne (Jeunesse & Santé – Altéo, mouvement de personnes malades et handicapées – UCP, mouvement social des aînés) qui contribuent à promouvoir la santé et à renforcer la cohésion sociale.

Ces jumelages peuvent aussi être enrichis par l'implication d'autres acteurs locaux d'économie sociale proches des Mutualités, comme les hôpitaux par exemple.

De nombreuses mutualités régionales ont mis en place des comités de partenariat qui accompagnent le projet et font vivre la dimension internationale au sein de l'organisation. Ceux-ci organisent des activités en lien avec le partenariat (journée de la solidarité, brocante solidaire). Ils cherchent à impliquer davantage l'ensemble de la mutualité, des mouvements et des associations proches de la mutualité dans le projet qui devient un outil de participation, d'interactivité, de créativité et de ressourcement. Ils préparent les missions dans le pays partenaire et l'accueil des partenaires lors de stages dans la mutualité.

Source d'information, de formation et d'échange, les jumelages sont porteurs de valeurs, de renouveau et d'innovation. Ils nous ramènent aux sources de notre mouvement et apportent un questionnement sur les valeurs qui fondent son action et sur la manière de les vivre.

Les rencontres interculturelles sont un réel enrichissement et nous aident à réinventer des dynamiques sociales audacieuses, des solidarités de proximité dans notre quotidien où la solidarité érigée en système de sécurité sociale est devenue anonyme et inconsciente.

Difficultés et défis

Grâce à notre soutien financier et technique, de nombreuses mutualités ont démarré en Afrique et en Europe centrale. Quelle réponse offrent-elles aux difficultés d'accès à la santé de la population? Et quelle est leur influence sur la politique de santé, régionale ou nationale? Comment la viabilité de ces mutualités peut-elle être assurée? Comment passer à une échelle d'intervention suffisante pour couvrir un nombre toujours plus grand de personnes exclues et démunies?

Notre objectif est de soutenir des initiatives structurelles que nous accompagnons vers l'autonomie, tant structurelle que financière. Il est évident que cela doit se faire en tenant compte de la situation politique, sociale et économique des pays concernés et l'engagement éventuel des structures existantes, comme les autorités locales, les organisations professionnelles, les mouvements sociaux.

La créativité des mutualistes est encouragée. Les activités socio-économiques, comme la culture de produits agricoles, le démarrage des magasins de santé peuvent offrir non seulement les garanties du paiement des cotisations des membres mais aussi apporter des revenus supplémentaires, ce qui rend les services sociaux et médicaux des mutualités accessibles à une plus grande partie de la population.

Nos activités de coopération internationale nous montrent que la mutualité n'est pas une évidence. Cela donne une plus-value particulière au partenariat des mutualités MC avec les projets étrangers. A l'occasion d'un colloque international qui aura lieu en septembre 2009, nous examinerons dans quelle mesure les objectifs originaux (impact, viabilité) sont atteints.

Les défis sont encore nombreux car un très faible pourcentage de la population est couvert par les mutuelles de santé. La mobilisation et l'engagement soutenu de tous les acteurs du réseau est plus que jamais nécessaire.

Tant chez nous que dans les pays de l'Est et du Sud, les inégalités en termes de santé augmentent. Le modèle de développement basé sur la croissance et le libre marché n'a pas permis une meilleure santé pour tous. Au contraire. Les différentes crises que nous connaissons actuellement pourraient s'avérer salutaires si elles conduisent à une remise en question du monde actuel vers une société plus équitable et juste basée sur d'autres valeurs que celles de la croissance à tout prix. Une société de décroissance est peut-être davantage porteuse de santé ?

*Alliance nationale des mutualités chrétiennes (ANMC), service coopération internationale, Chaussée de Haecht 579, BP 40 - 1031 Bruxelles, international.cooperation@mc.be -http://www.cooperationinternationale.mc.be (nouveau site en ligne à partir du 15 avril)

[1] Hainaut oriental - Ségou au Mali ; Midden Vlaanderen - Burundi, Pologne ; Waas en Dender – Guinée ; Verviers-Eupen – Thiès (Sénégal) ; Hainaut Picardie - Sud-Kivu, RD Congo & Liban ; Bruxelles Saint-Michel - Nord-Kivu, RD Congo ; Mechelen - Nord-Equateur, RD Congo ; Roeselare-Tielt - Nord-Equateur, RD Congo ; Province du Luxembourg - Bénin ; Liège - Burkina Faso ; Zuid West Vlaanderen - Pologne ; Oostende - Pologne ; Turnhout - Slatina Timis (Roumanie) ; Brugge – Cluj (Roumanie) ; Namur – Iasi (Roumanie) ; Limburg - Pologne ; Antwerpen – Bucarest (Roumanie) ; Brabant wallon - République dominicaine ; Leuven - Guatemala ; ANMC - Liban / RD Congo.

PRESENTATION DE L'ETUDE-RECHERCHE MENEE PAR LE COTA SUR LES ACTEURS DE LA COOPERATION ET LEURS RELATIONS

Pourquoi cette étude ?

Elle constitue une des activités réalisées dans le cadre du programme 2008-2010 du COTA qui contribue à mieux outiller les acteurs de la coopération pour réaliser des interventions de qualité (Programme cofinancé par la DGCD en Belgique).

Objet de l'étude

Cette étude s'attache dans un premier temps à mieux connaître et comprendre les différents intervenants en matière de coopération. Cette étape sera basée essentiellement sur de l'étude documentaire et des entretiens avec divers acteurs.

Ensuite, des cas de synergies seront analysés et des conclusions seront tirées sur les conditions qui favorisent l'atteinte des résultats en matière de développement, de même que les contraintes et limites. Des recommandations seront alors établies et diffusées.

Contexte

Au Nord, la coopération n'est plus du seul ressort des Etats, des ONG et de quelques professionnels. D'autres acteurs dont ce n'est pas la mission première pour autant, ont décidé de s'engager dans des programmes de solidarité internationale en fonction de leurs compétences propres. Il ne s'agit pas toujours d'expériences neuves, les universités ont depuis longtemps développé des programmes de recherche avec leurs homologues du Sud, des villes et communes ont mis en œuvre depuis longtemps des jumelages avec leurs consoeurs d'ailleurs, notamment de pays du Sud, les syndicats ont toujours porté une vision internationaliste, etc.

Ce qui est aujourd'hui différent, c'est la nature du type d'actions à mener, dans un esprit plus ouvert au partenariat et à l'échange de compétences dans les domaines propres à ces acteurs (ainsi, par exemple, au niveau des villes et des communes, on est passé d'une approche de jumelage souvent folklorique à celle plus proche du concept de coopération décentralisée avec des processus d'échange sur des savoir-faire particuliers aux attributions communales (population, voirie,…) et plus uniquement dans un sens Nord/Sud, mais aussi parfois dans l'autre sens, comme l'apprentissage par des communes belges des mécanisme de gestion participative des budgets communaux mis en œuvre dans certaines ville du Sud, essentiellement d'Amérique latine). Ce qui est également différent aujourd'hui, c'est la reconnaissance de ces actions par les pouvoirs publics, qui ont mis en place des mécanismes de financement adaptés.

Au Sud, les organisations de la société civile (Acteurs non étatiques - ANE) et les pouvoirs locaux prennent une place de plus en plus prépondérante. La plupart des programmes de développement aujourd'hui tentent d'impliquer ces acteurs dans l'ensemble du processus, depuis l'identification jusqu'à la réalisation. Ceci nécessite que ces acteurs puissent être à même d'entendre leurs différences et leur complémentarité.

Si la plupart des intervenants mènent encore leurs activités de manière isolée, des synergies existent pourtant et semblent être de plus en plus fréquentes : ONG et certaines villes, ONG et mutuelles, villes et communes et universités, ONG et entreprises. Ces expériences sont souvent ponctuelles ou en tout cas peu ou pas assez connues.

Informations : colette.acheroy@cota.be

Le COTA

Le COTA est une association indépendante de solidarité internationale (ONG de droit belge), qui oeuvre au renforcement des capacités d'action, d'analyse et de réflexion des acteurs engagés dans la coopération développement.

L'ONG offre des services d'information, de formation, d'étude, d'appui et de conseil, de mise en relation de personnes et institutions. Les études réalisées sont des évaluations de projets/programmes ainsi que des études thématiques en lien avec des pratiques de coopération/développement.

Ces services sont fournis à travers divers vecteurs : centre de documentation en réseau, site Internet, réunions, animations d'ateliers, interventions dans des formations, rapports d'étude, publications de revue et d'ouvrages...

Le COTA est également engagé dans des activités d'éducation au Développement.

Hormis ses activités récurrentes, durant le trimestre qui vient de s'écouler, le COTA a notamment réalisé les activités suivantes :

- **Des travaux de consultance :**
  - La poursuite du travail de capitalisation des pratiques d'evaluation en éducation au développement (Commanditaire : Acodev/ Groupe sectoriel Education au Développement - Programme Appui-qualité).
  - La finalisation de l'évaluation du projet européen IDEM/ Informer sur le développement et les migrations, coordonné par l'Institut Panos Paris (IPP) et réalisé avec six partenaires (Belgique : Initiatives 21, Espagne : CEIPAZ, France : FORIM, Italie : COSPE, Portugal : CIDAC, Royaume-Uni : Connections for development) - (Commanditaire : IPP).
  - Le démarrage de l'accompagnement de l'étude transversale intitulée 'Le rôle des ingénieurs du Sud, leur formation et leur insertion professionnelle dans les projets Eau et assainissement (Burkina Faso, Cameroun, Sénégal)' mise en oeuvre par Ingénieurs Sans Frontières (France) (Commanditaire : ISF).
  - Le démarrage de l'évaluation de la convention de programme pour l'amélioration et la diversification de l'offre éducative en Afrique de l'Ouest (Commanditaire : Aide et Action (France)).
  - La préparation de l'évaluation finale du programme régional Pérou - Bolivie 2004-2008 : Appui aux initiatives économiques et aux petits producteurs ruraux de SOS Faim (Commanditaire : SOS Faim).
  - La préparation de l'évaluation transversale relative au thème de la réhabilitation à base communautaire (Commanditaire : Handicap International B).

- **Des interventions dans le cadre de cursus de formation :**
  - Module"Apprécier l'impact" dans le cadre d'un programme de formation pour le renforcement de compétences méthodologiques en matière d'étude et de GCP en consortium avec l'IRAM - Paris, 12, 13 et 14/01 (Commanditaire : F3E/France (Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales, évaluations))
  - Module"Suivre un projet de développement, démarches, dispositifs, indicateurs" dans le cadre d'un programme de formation pour le renforcement de compétences méthodologiques en matière d'étude et de GCP en consortium avec l'IRAM - Paris, 03 et 04/02 (Commanditaire : F3E/France (Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales, évaluations))

- **Présentation à la CTB de la publication 'Introduire la perspective d'acteurs dans l'appréciation d'impact' COTA-IRAM, 2008, dans le cadre des 'rencontres du vendredi' organisées par la CTB (16/01)**

Le programme de coopération universitaire institutionnelle avec l'Université d'Etat d'Haïti : soutenir l'Université comme acteur essentiel de développement

Prof. Marielle Bruyninckx, Prof. Roger Paul***

Photo : M. Bruyninckx
Etudiants de l'UEH.

Le programme de Coopération Universitaire Institutionnelle (CUI)[1] vise le renforcement institutionnel d'institutions partenaires dans les pays en développement, en vue de contribuer à une meilleure mise en œuvre de leurs missions fondamentales.

Lorsqu'elles sont en mesure d'accomplir adéquatement leurs trois missions fondamentales d'enseignement, de recherche et de service à la société, les universités des pays du Sud constituent des acteurs essentiels de développement.

C'est souvent en leur sein que sont formés les experts et les personnes-ressources du pays, ainsi que la plupart des formateurs de l'enseignement supérieur et secondaire. C'est aussi grâce aux recherches qui y sont menées qu'un pays peut identifier son potentiel humain, naturel, végétal, animal ou minéral et, partant, amener les secteurs politique et économique à exploiter le plus adéquatement possible ces richesses.

Par la mise à disposition de l'expertise développée dans les différents secteurs-clés du développement, les universités contribuent également à orienter les actions des décideurs politiques nationaux ou internationaux et renforcent, ainsi, la société civile dans ses efforts de progrès. Enfin, elles sont généralement des lieux de réflexion, de débats et d'échanges, et constituent donc souvent des pôles de démocratie, de paix et de progrès.

Les choix stratégiques et l'action de la Commission Universitaire pour le Développement (CUD)

Dans le cadre de la réforme de la coopération belge au développement, intervenue dès 1995, l'Etat belge a confié au Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française (CIUF)[2] la conception, la réalisation et le suivi de la coopération universitaire au développement. Chargée par le CIUF de la préparation de ces dossiers, la CUD est devenue un acteur de la coopération non gouvernementale (ou "acteur indirect"), au même titre que l'équivalent flamand du CIUF, le Vlaamse Interuniversitaire Raad (VLIR)[3].

Par la mise en commun des ressources et potentialités des universités francophones de

Belgique, la CUD veille à augmenter l'efficacité des contributions de celles-ci à la coopération internationale, et rend possible des projets qu'aucune institution n'aurait eu la capacité de réaliser seule. La CUD met en œuvre sa politique de coopération par le biais de six programmes qui relèvent d'objectifs bien distincts.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'action de la CUI.

Les spécificités du contexte institutionnel de la CUI en Haïti

L'institution partenaire du programme de la CUI dans ce pays est l'Université d'Etat d'Haïti (UEH). Cette université publique se compose de 11 facultés[4] mais son administration joue également un rôle important en ce qui concerne la gestion et le contrôle de huit écoles de Droit en province, ainsi que pour des Ecoles Nationales d'Infirmières réparties sur le territoire. La plupart des facultés de l'UEH se situent dans le centre de Port-au-Prince, tout en étant géographiquement assez dispersées dans la mesure où il n'existe pas, à proprement parler, de campus universitaire[5]. Actuellement, l'UEH compte plus de 12000 étudiants.

L'UEH a été sélectionnée comme partenaire pour le programme CUI, notamment en raison de son fonctionnement démocratique et totalement autonome par rapport au pouvoir politique. Elle bénéficie, en effet, de différents droits et garanties, inscrits dans la Constitution de 1987 (Titre VI et Article 208), tels que la liberté d'expression, la liberté académique, la liberté de gestion, la liberté financière et l'inviolabilité de l'espace universitaire. Deux organes centraux, le Conseil de l'Université et le Conseil Exécutif, en constituent les instances décisionnelles[6].

Seule université publique, l'UEH bénéficie en outre d'une très bonne réputation au sein de la population haïtienne. Elle assure, en effet, un accès démocratique sur le plan financier et garantit la qualité des formations qu'elle organise. Les demandes d'inscription sont donc de plus en plus nombreuses. Un concours d'entrée, organisé chaque année par les différentes facultés, aboutit cependant à une sélection relativement stricte[7].

L'urgence du soutien

Le contexte scientifique, institutionnel et légal, tout comme la situation socio-économique et politique, contribuent fortement au sous-développement de l'UEH qui n'est pas aujourd'hui en mesure d'accomplir correctement ses trois missions fondamentales d'enseignement, de recherche et de service à la société.

Il est donc urgent de participer au renforcement de l'UEH en tant qu'institution universitaire de qualité, en l'inscrivant dans une logique de production et de diffusion de la connaissance, d'une part, et dans une démarche de réponse, par la science et la technologie, aux problèmes sociaux de la communauté nationale et internationale, d'autre part.

Mais la relève académique doit, elle aussi, être absolument soutenue, car l'importante pénurie de docteurs ne permet plus aujourd'hui de l'assurer[8].

Une collaboration active et participative entre les partenaires pour garantir la durabilité du projet

Les activités soutenues par la CUI en Haïti ont été décidées par l'institution partenaire dans le cadre d'une méthodologie participative, et l'élaboration du programme a été renforcée par la participation des autorités académiques lors des ateliers. Les activités ont, par ailleurs, été négociées à partir d'une analyse des priorités de développement de l'UEH et des missions qu'elle doit assurer dans son pays et dans sa région.

L'existence préalable d'un projet institutionnel et l'inscription du programme dans les choix stratégiques de l'institution ont ainsi été respectées. A notre sens, seule une collaboration active et participative permet, en effet, de s'approprier réellement les activités et, partant, de pérenniser leur fonctionnement[9].

Une formation centrée sur la multidisciplinarité et la qualité

Par son programme largement multidisciplinaire mettant en œuvre des actions cohérentes intégrées dans des lignes d'action transversales, la CUI souhaite contribuer à la formation de docteurs haïtiens compétents et participer ainsi indirectement au développement du pays. C'est donc l'organisation de formations par des enseignants-chercheurs, dont l'expertise est clairement établie au sein de l'institution mais également à l'extérieur (expertise mise au service de la société), qui est visée. Un appui aux programmes de licence, de master et de doctorat est ainsi prévu au niveau des sciences humaines, des sciences de base et des sciences de l'environnement[10].

L'appui aux ressources documentaires et la valorisation de la recherche

L'accès généralisé à des ressources documentaires pertinentes est un élément fondamental pour le bon fonctionnement d'une université. Pour ce faire, la CUI Haïti a souhaité la mise en œuvre d'un projet visant non seulement l'augmentation des ressources documentaires, mais aussi l'amélioration des services aux usagers, la consolidation de la gestion des bibliothèques, le renforcement de la compétence des agents et des relations intra et inter-institutionnelles, ainsi que le développement de l'infrastructure matérielle et informatique[11].

Mettre à la disposition des membres de la communauté universitaire les moyens nécessaires à la valorisation de la recherche et de la connaissance par l'édition scientifique, la formation à la rédaction et à la publication scientifique est également fondamental ; une activité transversale est donc initiée en ce sens. La promotion de la recherche auprès des étudiants aux différents stades de leur cursus est également envisagée.

Vers une gouvernance fédératrice et un fonctionnement informatique optimal

Dans un programme ambitieux comme celui-ci, il est capital d'améliorer le fonctionnement global de l'administration en tant que service interne de l'université venant en support aux missions d'enseignement, de recherche et de service à la société. La centralisation de l'information administrative peut, en effet, permettre aux autorités de donner les impulsions nécessaires au renforcement du sentiment d'appartenance à une même institution et de fédérer la communauté universitaire autour d'un projet commun. Un renforcement de la gestion des ressources humaines est, dès lors, également visé[12].

Une dernière activité transversale s'inscrit dans une certaine complémentarité avec celle-ci : elle consiste à mettre en place une infrastructure informatique de qualité, en renforçant les actions déjà menées au sein de la cellule informatique locale et en développant de nouveaux services basés sur les technologies de l'information et de la communication.

Lutter contre la fuite des cerveaux

L'appui à la professionnalisation des études, en vue d'une mise en valeur plus rapide des diplômes, aura comme but final d'intégrer directement les futurs docteurs au personnel de l'UEH. En effet, comme dans bien d'autres pays vulnérables à faible revenu, le milieu universitaire haïtien est aujourd'hui confronté à un exode massif de cerveaux : selon un rapport récent de la banque mondiale[13], huit universitaires haïtiens sur dix vivraient hors de leur pays[14].

Les points forts de la démarche

L'expérience acquise par le programme au cours du deuxième plan quinquennal de la CUD (2003-2007) participe à l'existence d'un climat propice au bon fonctionnement de la coopération institutionnelle avec l'UEH. C'est, notamment, au travers de la connaissance de l'institution, de l'analyse de ses besoins, mais aussi de ses potentialités, que les éléments de ce programme ambitieux ont été négociés par les différents opérateurs de la gestion commune du partenariat (autorités universitaires locales, équipes de coordination, responsables d'activité haïtiens et

belges), sur base du cadre logique de départ, élaboré de manière collective et organisée.

Le programme répond au souhait de l'UEH d'être à l'avant-garde dans l'élaboration, la génération et la diffusion de connaissances scientifiques, technologiques et culturelles, en vue de jouer son rôle de moteur de développement.

C'est, en effet, en rehaussant le niveau scientifique de l'UEH que l'on pourra l'aider à accomplir l'ensemble de ses missions et à se mettre, en tant qu'institution de référence, au service du développement du pays. En axant son action sur le renforcement de la capacité d'enseignement et de recherche des partenaires, on vise, en effet, la formation d'une nouvelle élite intellectuelle, qui pourra œuvrer à l'amélioration du fonctionnement de la société haïtienne dans ses diverses composantes et qui contribuera à rechercher des solutions aux problèmes socio-économiques et politiques du pays et, notamment, un meilleur bien-être des citoyens.

* Professeure à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'education de l'Université de Mons-Hainaut ; gestionnaire du programme CUI avec l'Université d'Etat d'Haïti.
** Professeur à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Coordonnateur du programme CUI avec l'Université d'Etat d'Haïti.

[1] www.cud.be

[2] Le CIUF est un organisme d'intérêt public regroupant l'ensemble des neuf Universités et Facultés universitaires de la Communauté française de Belgique. Créé par un décret de la Communauté française en date du 9 janvier 2003, il a pour missions principales de: (i) remettre des avis sur toute matière relative à l'enseignement universitaire; (ii) organiser la concertation entre les institutions universitaires ainsi que vis-à-vis des étudiants et des autres institutions d'enseignement supérieur; (iii) promouvoir les collaborations interuniversitaires et interfacultaires; (iv.) assurer la représentation des institutions de l'enseignement universitaire de la Communauté française au sein de diverses instances nationales ou internationales (CIUF, 2009).

[3] www.vlir.be

[4] École Normale Supérieure (ENS), Faculté des Sciences Humaines (FASCH), Institut de Recherches Africaines d'Haïti (IERAH), Institut National de Gestion et de Hautes Études Internationales (INAGHEI), Faculté de Linguistique Appliquée (FLA), Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP), Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMEV), Faculté d'Odontologie (ODONTO), Faculté des Sciences (FDS), Faculté de Droit et des Sciences Economiques (FDSE), Faculté d'Ethnologie (FE).

[5] Bruyninckx M., Paul R., Le programme de coopération universitaire institutionnelle en Haïti: continuer malgré une situation difficile, Echo Sud, 7, 2005.

[6] Bruyninckx M., Paul R., La coopération universitaire institutionnelle avec l'Université d'Etat d'Haïti : état des lieux et rapport de la mission de coordination de janvier 2007, in Bruyninckx M., Paul R., Quelle coopération pour Haïti ?, Presses universitaires de Mons, Mons, 2007, pp. 17 – 45.

[7] Rebella D., Bruyninckx M., Contribution au fonctionnement de la coopération universitaire au développement : analyse des facteurs de réussite et d'échec à l'Université en Haïti, Actes du 20ème Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire – 2005, CR-Rom.

[8] Bruyninckx M., Paul R., Deshommes F., La CUI à l'Université d'État d'Haïti : un projet ambitieux dans un contexte difficile, Echo Sud, 19-20, 2008, pp. 14-15.

[9] Bruyninckx M., Paul R., Rapport d'identification du programme de coopération institutionnelle avec l'Université d'Etat d'Haïti, 2007.

[10] Idem.

[11] Idem.

[12] Bruyninckx M., Paul R., Deshommes F., Op.Cit.

[13] Banque mondiale, Fuite massive des cerveaux de certains des pays les plus pauvres du monde, 2008 (http://web.worldbank.org/).

[14] Bruyninckx M., Le contexte socio-économique et politique d'Haïti : un obstacle au développement des activités de la connaissance universitaire, Colloque "Economie de la connaissance et développement", Actes des 24èmes Journées du Développement de l'Association Tiers-Monde, Saint Louis (Sénégal), à paraître.

Photo : CEPAG
Les motos et moto-taxis de Cotonou (Bénin)

Coopération syndicale. Enjeux et pratiques vues par la FGTB wallonne

*Maurizio Vitullo**

Démocratie, justice sociale et solidarité. C'est sur ce triptyque que se construisent les revendications et que se mènent les luttes sociales émancipatrices de l'action syndicale internationale…

Le mouvement syndical a pour vocation de dénoncer les idéologies, les logiques économiques, sociales et culturelles qui menacent directement ces principes fondamentaux. Une dénonciation qui s'accompagne systématiquement de contre-propositions concrètes, réalistes et surtout respectueuses des droits humains fondamentaux.

La FGTB wallonne développe des partenariats de solidarité avec des organisations syndicales et des ONG dans une dizaine de pays[1]. Elle intervient principalement dans les secteurs de la santé (création de mutuelles, HIV/sida), du droit social et du droit du travail (dialogue social et tribunaux du travail) et des nouvelles technologies (administration réseau, formation Linux). Toute son action dans le Sud vise à promouvoir le travail décent et à améliorer concrètement les conditions sociales et matérielles des travailleur(se)s et membres de leurs familles, notamment dans les secteurs de l'économie informelle.

La dénonciation. Le capitalisme nuit gravement à la santé[2]

L'obsession de la croissance effrénée a provoqué des déséquilibres mondiaux intenables. Sous l'effet combiné de la libéralisation des marchés et de l'arrivée des grands pays émergents (Inde, Russie, Brésil et Chine), le nombre de travailleurs a doublé, pour compter aujourd'hui près de trois milliards de personnes âgées de plus de quinze ans. La mondialisation du marché du travail a accompagné la financiarisation des économies productives. La valeur du travail n'est plus considérée qu'à l'aune des valeurs boursières et de l'accroissement des bénéfices engrangés par les actionnaires. Les spéculateurs ont créé ainsi des monstres boursiers totalement incontrôlables. La crise actuelle prouve qu'un système mondial de régulation des échanges financiers est une nécessité non pas dogmatique mais pragmatique.

L'action. Le travail décent, entre déficit et défi

En réhabilitant le travail décent, l'Organisation internationale du travail tente d'apporter une réponse constructive aux conséquences néfastes de deux décennies de libéralisation du travail, décennies caractérisées par des inégalités sociales inédites et par un déficit croissant de travail décent[3].

Le travail décent nous apparaît comme une alternative crédible et une réponse pragmatique au modèle de développement libéral. Il repose sur quatre piliers : le salaire, la liberté syndicale, la protection sociale et le dialogue social. Sur le terrain, sa mise en œuvre nous oblige à sortir des sentiers battus, à repenser les modalités d'intervention, les publics cibles, les méthodes d'intervention. A construire de nouveaux réseaux d'alliances entre les différents acteurs de la solidarité internationale.

Pour mieux comprendre la problématique de la syndicalisation des travailleurs de l'informel, l'expérience menée au Bénin avec l'Union des Taxi-moto de Cotonou et le projet mené en Colombie en partenariat avec le Centre d'éducation populaire André Genot[4] (CEPAG) et l'ONG Solidarité socialiste sont particulièrement riches d'enseignements.

Bénin. Projet UCOTAC

En réponse à la crise que traverse le secteur du transport collectif urbain, la ville de Cotonou a vu exploser l'utilisation des cyclomoteurs ou motocyclettes comme taxi. Aujourd'hui, les taxi-motos, appelés "Zémidjans" constituent le mode principal de déplacement dans la ville. Dans certains quartiers, les Zems couvrent 90% des services de transport de personnes.

Le secteur professionnel des conducteurs de taxi-motos a rapidement émergé comme une composante déterminante de l'économie informelle dans les principales villes du Bénin. Dans la seule circonscription urbaine de Cotonou, on estime à plus de 60 000 conducteurs de taxi-motos dont au moins 40 000 sont des conducteurs permanents. Autour du secteur professionnel des conducteurs, on dénombre des dizaines de milliers d'emplois informels liés au transport (mécaniciens, pompistes, petits restaurateurs, gardiens de parking…).

Pour la FGTB wallonne, la structuration de ce secteur informel représente donc un formidable défi syndical. L'objectif poursuivi est non seulement d'organiser les conducteurs en corporation professionnelle autour des "parcs de base" et d'améliorer les conditions de travail et de vie mais aussi d'apporter des réponses durables plus respectueuses de l'environnement et des droits fondamentaux sociaux et économiques des travailleurs. Pour ce faire, nous nous sommes mis en partenariat avec la Confédération syndicale autonome du Bénin (CSA-bénin) afin qu'elle accompagne la structuration l'Union des conducteurs des Taxi-motos de Cotonou. Aujourd'hui, l'UCOTAC fédère près de 5000 membres adhérents, regroupés autour de 30 parcs.

Grâce à l'appui obtenu, l'Union a organisé régulièrement des assemblées générales et a élaboré un plan stratégique décennal de développement. Elle offre à ses affiliés des formations à la sécurité routière (généralisation du permis de conduire) et des formations techniques en mécanique. Les affiliés ont également la possibilité d'acheter, via un crédit-bail, des motos neuves à quatre temps. Ce système inclut une assurance accident et une assurance santé (mutuelle de santé).

Colombie. Projet de promotion du travail décent chez les femmes maquiladoras

La Colombie reste le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes. Les droits syndicaux et la liberté syndicale sont quotidiennement bafoués. La FGTB a mis en place avec le syndicat colombien et la Confédération syndicale internationale (CSI) une structure de surveillance du respect des droits fondamentaux et syndicaux. Conjointement à ce travail, la FGTB wallonne s'est associée avec Solidarité socialiste et le CEPAG pour mener, en partenariat avec l'Ecole Nationale Syndicale de Colombie, un programme

de syndicalisation et d'appui à la défense des droits humains, économiques et sociaux auprès des jeunes et des femmes travailleuses de l'économie informelle.

En partant de l'expérience méthodologique de l'éducation populaire du CEPAG, la FGTB wallonne et Solidarité socialiste aident à la structuration, dans le secteur informel, de réseaux de communautés de base impliquant les femmes maquiladoras, l'Association de "Confectionnistes" (ASCONFEC - 219 unités productives associées) et l' Association de jeunes Travailleurs de l' Economie Informelle (INFORMAL).

Concrètement, nous appuyons l'organisation ASCONFEC qui regroupe en son sein 219 petits ateliers de femmes "maquiladoras"[5]. Ces femmes travaillent à la fabrication des jeans, de sous-vêtements féminins, de vêtements pour enfants, etc. pour des employeurs invisibles. Absence de contrat, paiement par pièce produite, syndicalisation inexistante, droits socio-économiques bafoués… Dans ce contexte, notre programme entend permettre aux femmes d'accéder à des formations, de construire un espace d'échanges afin de solidariser leurs revendications et d'obtenir un statut formel et l'application du code du travail.

Nous travaillons également avec une association des travailleurs informels qui regroupe essentiellement les petits vendeurs des rues. Ces travailleurs, souvent très jeunes, sont régulièrement victimes de violence de la part de la police et de la population. Comme dans l'exemple précédent, nous cherchons ici aussi à organiser ces vendeurs afin qu'ils obtiennent un statut professionnel et le droit de vendre dans les lieux publics.

Enfin, nous avons mis sur pied avec l'aide des associations de base, l'école Nationale Syndicale et la CUT[6], un centre "juridique" ouvert à tous les travailleur(se)s de l'informel. Le centre procure une aide et un soutien juridique gratuit sur les matières liées au droit social (logement, santé), aux droits du travail (perception du salaire, violence sur le lieu du travail…). Ce type d'initiative rappelle, par ailleurs, ce que la FGTB wallonne a mis en place en Belgique à l'égard des travailleurs sans papiers et des travailleuses domestiques.

Conclusion

Seules, les organisations syndicales sont souvent démunies pour répondre aux besoins de ces travailleurs précaires et isolés. Par des alliances stratégiques avec des associations et des ONG, il est par contre possible d'enclencher un processus sinon de syndicalisation, du moins de "conscientisation" des droits humains, économiques et sociaux ; avec à la clef, l'amélioration collective des conditions de travail et de vie des personnes impliquées dans le projet.

Le travail décent mobilise à travers le monde entier tous les acteurs de la société civile. La pluralité des réseaux et des acteurs qui se saisissent de cette question est certainement une des clés pour porter avec force les revendications du mouvement syndical.

La promotion du travail décent et la syndicalisation des travailleurs vulnérables (travailleurs de l'informel, travailleurs sans papiers…) posent un défi majeur aux acteurs de la société civile. Pour le relever, la FGTB wallonne met en place des alliances stratégiques entre les organisations syndicales, les ONG et les réseaux communautaires locaux (organisations communautaires de base).

Pour le mouvement syndical, ce type de partenariat décloisonné permet d'identifier des mécanismes émergents de solidarité communautaire et de toucher les travailleurs les plus vulnérables. Pour les ONG, l'alliance permet de renforcer et structurer les réseaux d'organisations communautaires de base autour des questions liées à l'économie sociale et solidaire et à la promotion des droits sociaux et économiques.

Il y a urgence à réinventer de nouveaux concepts pour penser un monde global, multipolaire et pour interagir avec celui-ci. Il y a urgence à créer de nouvelles alliances entre les acteurs de déve-

loppement. Des alliances fondées sur le partage, la solidarité, l'égalité et la lutte pour l'émancipation des opprimés.

* Chargé des relations internationales à la FGTB wallonne et au Centre d'Éducation Population André Genot (CEPAG).
[1] Principalement en RDC, au Bénin, en Haïti, en Bolivie, en Colombie, au Sénégal, au Burkina Faso et au Bénin.
[2] Slogan de la campagne lancée récemment par la FGTB wallonne (www.contre-attaque.be).
[3] Un milliard trois cents millions de travailleurs (et leurs familles) se contentent d'un salaire journalier inférieur à deux dollars US. En d'autres termes, 40 pour cent de la main-d'œuvre mondiale est exploitée et vit dans la pauvreté extrême.
[4] Le CEPAG est un mouvement d'éducation permanente agrée par la Communauté française de Belgique.
[5] Une "maquiladora", ou son abréviation maquila, est l'équivalent latino-américain des zones de traitement pour l'exportation (export processing zone, EPZ, en anglais). Ce terme désigne une usine qui bénéficie d'une exonération des droits de douane pour pouvoir produire à un moindre coût des marchandises assemblées, transformées, réparées ou élaborées à partir de composants importés ; la majeure partie de ces marchandises est ensuite exportée (sauf dans le cas des "maquiladoras por capacidad ociosa", orientées vers la production nationale) (Wikipédia).
[6] Centrale unitaire des travailleurs de Colombie.

LA NOCE DES BLANCS CASSES

Un roman de Alain Brezault

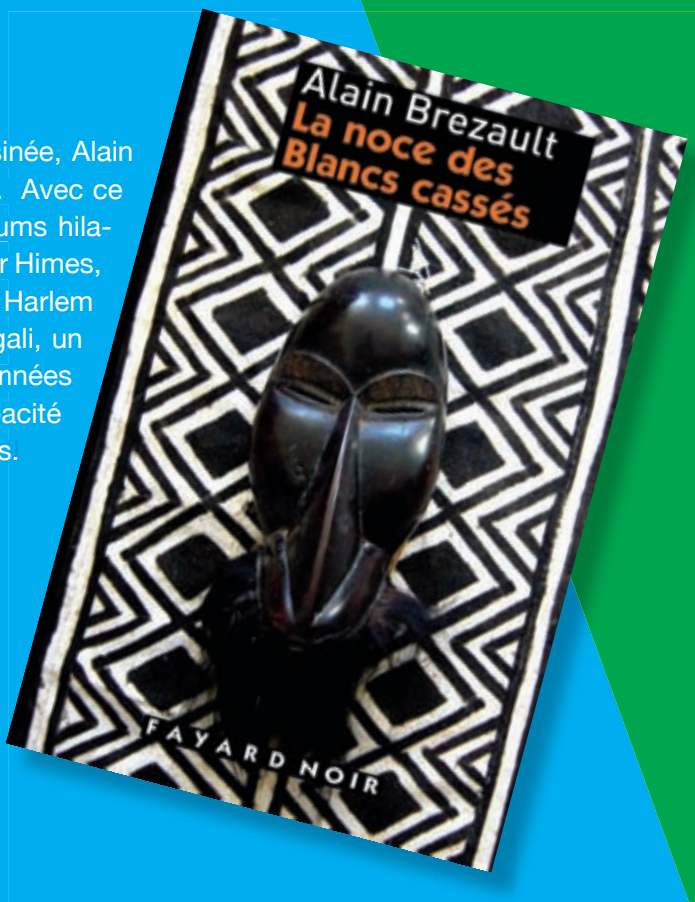

Romancier, essayiste et scénariste de bande-dessinée, Alain Brezault a vécu de nombreuses années en Afrique. Avec ce polar picaresque, adapté chez Glénat en trois albums hilarants, il rend un hommage à peine déguisé à Chester Himes, chantre de la condition noire américaine, dont le Harlem des années cinquante est ici remplacé par le Bangali, un petit pays imaginaire d'Afrique de l'Ouest dans les années quatre-vingts, symbole d'un continent livré à la rapacité d'escrocs noirs et blancs venus de tous les horizons.

Fayard (ISBN : 9782213638386)

Katanga Business

Un film de Thierry Michel

Sortie le 19 avril 2009

Pour son 5ème film sur la RDC, Thierry Michel aborde situation des riches gisements miniers du Katanga ; région qui fut jadis, une des plus industrialisées d'Afrique et dont les richesses encore immenses sont convoitées sans scrupules par des investisseurs du monde entier, qu'ils soient chinois, belges, canadiens ou autres…

Thierry Michel nous la dépeint à travers des portraits divers, de mineurs artisanaux, de travailleurs légaux et de 5 personnages clés de l'immense partie de poker en train de se dérouler pour l'accaparement des richesses immenses de la région sur fond de conflits sociaux et de répression policière.

Entre le tournage et les premières projections, la crise financière et économique est aussi passée par là et c'est par dizaine de milliers que les mineurs et les travailleurs légaux ont dû trouver d'autres stratégie de survie, ce que le réalisateur, pas plus que d'autres, ne pouvait prévoir.

Production : Les Films de la Passerelle (www.film@passerelle).

Sur le thème du trimestre...

Recherches sur le thème du trimestre

Tous les documents avec une mention COTA (cote de rangement ou disponibilité) sont consultables au centre de documentation du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin).
Les autres documents peuvent être commandé en librairie ou via l'éditeur.

Migrants :

>> La plus-value des actions et des projets des associations migrantes de développement (mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'études spécialisées en coopération au développement)
Hanane Agezal
ULB, Bruxelles, 2002, 77 p.
Cote Cota : 111.31-AGE-p

>> Les transferts de fonds par les migrants originaires de la région des Grands Lacs d'Afrique centrale
Laurent de Boeck
HIVA, KUL, OIM, 2006, 76 p.
Cote Cota : 133-DEB-t
Référence Internet : www.forim.net/forim/bibliotheque/epargne_des_migrants

>> Migrants et développement : forces d'avenir. Rapport fait au nom de la commission des relations extérieures et de la défense, 22 juin 2004
Jean Cornil, Bruxelles, 2004, 12 p.
Cote Cota : 111.31-COR-m

>> Le potentiel de la philanthropie de la diaspora : enquête sur les modes de solidarité des communautés immigrées en Belgique
T. De Bruyn, P. Develtere
Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2008, 23 p.
Cote Cota : 111.31-DEB-p

>> La vie associative des migrants : quelles (re)connaissances? Réponses européennes et canadiennes
Joseph Gatugu, Spyros Amoranitis, Altay Manço
L'Harmattan, Paris, 2004, 278 p.
Cote Cota : 133-GAT-v

>> Quel partenariat entre ONG et migrants ?
In : Echos du COTA, n°110, mars 2006

>> Répertoire : les associations africaines de Belgique, creusets de nouvelles solidarités
Adèle Kassa Mujinga
SongES, Bruxelles, 2001, 64 p.
Cota Cota : 111.31-KAS-r

>> Des associations et des femmes... : un aperçu des associations s'adressant à un public de femmes plurielles
Fathy Sidibé
Centre régional du libre examen, Bruxelles, 2005, 110 p.
Cote Cota : 118-SID-a

>> Des associations et des femmes... : quels enjeux, quels défis pour les femmes migrantes?
Fathy Sidibé
Centre régional du libre examen, Bruxelles, 2006, 92 p.
Cote Cota : 118-SID-a

>> Répertoire des organisations de migrant-e-s
CNCD, Plate-forme « Migration et Développement», Bruxelles, 2003, 141 p.
Cote Cota : 111.31-CNC-r

>> Migr'Actions : promouvoir la contribution des migrants au développement
Françoise Raoult, Aurore Van de Winkel
CIRE, Bruxelles, 2008, 34 p.
Cote Cota : 133-RAO-m

>> Migration et Développement : bilan et évaluation de la plate-forme M&D et de ses programmes
Cécile Sacré
CNCD, Plate-forme « Migration et Développement», Bruxelles, 2004, 38 p.
Cote Cota : 133-SAC-m

>> Valorisation des compétences et co-développement : Africain(e)s qualifié(e)s en immigration
Altay Manço
L'Harmattan, Paris, 2008, 232 p.
Cote Cota : 133-MAN-v

>> Intégration et valorisation des compétences : VITAR (Valorisation Identité Transfert Autonomie Réalisations). Rapport d'évaluation finale
Altay Manço, Susanna Marin
IRFAM, Liège, 2005, 33 p.
Cota Cota : 133-MAN-i

Universités et Hautes écoles :

>> Repenser le développement et la coopération internationale : état des savoirs universitaires
Firouzeh Nahavandi
Karthala, Paris, 2003, 207 p.
Cote Cota : 111-NAH-r

>> Echosud
Bulletin trimestriel de la Coopération Universitaire au Développement (CUD)
Disponibles au Cota : n°2 (2004) à n°20 (2008)

Syndicats :

>> Quel mouvement syndical mondial ? Brochure de discussion
L. Cortebeek, J. Dereymaeker
CSC, Bruxelles, 2004
Cote Cota : 133-COR-q

Les principales ressources Internet :

Migrants :
www.cgmd.be
www.cire.irisnet.be
www.cncd.be
www.midagrandslacs.org

Mutuelles :
www.masmut.be

Universités et Hautes écoles:
www.cud.be
www.aglouvain.be/portail/content/view/98/155/
www.ulg.ac.be/cms/c_104625/la-cooperation-universitaire
www.fundp.ac.be/universite/international/service/coopdvpt/cuifundp
www.ulb.ac.be/rech/inventaire/projets/1/PR2211.html
www.fpms.ac.be/FPMsHome/fr/Institution/International/CoopDeveloppement

Photo : CEPAG
Les motos et moto-taxis de Cotonou (Bénin)

Nouveautés en bibliothèque

Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (http://www.cota.be) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande bibliotheque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation.
Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.

>> Coopération Nord-Sud et développement : le défi de la réciprocité
Louis Favreau, Lucie Fréchette, René Lachapelle
Presses de l'Université du Québec, 2008, 185 p.
Cote Cota : 111-FAV-c
À l'heure d'une mondialisation néolibérale qui exacerbe les inégalités entre le Nord et le Sud, la coopération internationale a pris un nouvel essor à la faveur de la montée d'un mouvement citoyen international. Cet ouvrage d'ensemble sur cette"autre coopération" aborde de front les questions les plus cruciales : quelles ont été ses conditions d'émergence ? Quelles approches utilise-t-elle ?

>> Coopération et développement durable : vers un partenariat scientifique Nord-Sud
Jean-Claude Bolay, Magali Schmid
Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2004, 183 p.
Cote Cota : 111-BOL-c
Cet ouvrage propose une synthèse de ces différents projets aux contextes scientifiques variés : développement de biotechnologies à partir de production de ressources indigènes, planification urbaine au moyen de nouvelles technologies, exploitation et interconnexion d'énergies renouvelables ou encore analyse des enjeux liés aux innovations environnementales en milieu urbain.

>> Construire un service public d'eau potable avec les entrepreneurs locaux : l'exemple du programme Mirep au Cambodge
Jean-Pierre Mahé
GRET, 2006, 86 p.
Cote Cota : 341-MAH-c
La gestion de l'eau potable dans les bourgs ruraux du Cambodge connaît depuis quelques années une forte mutation. Ces bourgs ont vu l'apparition de services d'eau payants de qualité diverse. Ces initiatives témoignent de l'émergence d'un service marchand de l'eau. Pour autant, l'approvisionnement est coûteux et les problèmes de qualité perdurent puisque le traitement de l'eau y est souvent inconnu.

>> Financer le développement 2008 : appropriation?
OCDE, 2008, 123 p.
Cote Cota : 111.4-OCD-f
Les auteurs analysent le contexte nouveau du financement international du développement et fournissent des recommandations sur les mécanismes novateurs, l'utilisation des dons et des prêts dans le cadre du financement international et les difficultés qu'il y a à gérer la complexité des flux financiers au niveau des pays.

>> Produire de la richesse autrement : usines récupérées, coopératives, microfinance... Les révolutions silencieuses
Julie Duchatel, Florian Rochat
CETIM, 2008, 171 p.
Cote Cota : 601-DUC-p
Cet ouvrage donne des éléments de réponses qui ne manqueront pas de susciter l'intérêt du public à la recherche d'alternatives et d'autres modes de production et de consommation ou prêt à s'investir dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

>> Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030
OCDE, 2008, 569 p.
Cote Cota : 120-OCD-p
Ce livre présente des analyses des tendances économiques et environnementales jusqu'en 2030, ainsi que des simulations de politiques visant à faire face aux principaux problèmes. Il examine également comment les pays de l'OCDE ainsi que le Brésil, la Russie, l'Inde, l'Indonésie, la Chine et l'Afrique du Sud (BRIICS), pourraient mieux coopérer pour résoudre les problèmes d'environnement au niveau mondial et local.

>> Aspects économiques de l'adaptation au changement climatique : coûts, bénéfices et instruments économiques
Shardul Agrawala, Samuel Fankhauser
OCDE, 2008, 153 p.
Cote Cota : 120.1-AGR-a
Cette étude présente une évaluation critique des coûts et des bénéfices de l'adaptation dans certains secteurs clés mais vulnérables au changement climatique ainsi qu'à l'échelle nationale et mondiale. Cette analyse oriente le débat sur le potentiel et les limites des instruments économiques – par exemple, assurance et partage des risques, marchés et tarification de biens et services environnementaux, partenariats public-privé – visant à encourager les activités d'adaptation.

>> Practicing evaluation : a collaborative approach
Rita G. O'Sullivan
Sage Publications, 2004, 163 p.
Cote Cota : 116-OSU-p
Ce livre contient des stratégies et techniques pour la conduite efficace d'une évaluation collaborative. L'évaluation collaborative est une approche qui mobilise activement les intervenants du programme dans le processus d'évaluation.

>> Eau, terre et vie : communication participative pour le développement et gestion des ressources naturelles
Guy Bessette
L'Harmattan, 2007, 384 p.
Cote Cota : 121-BES-e
Chacun des chapitres de ce document expose de façon approfondie une série de projets réalisés en Asie et en Afrique afin d'illustrer les nombreuses manières d'incarner le processus de communication participative pour le développement (CPD). Le livre fournit une description des grandes questions que suscite l'application de la CPD aux pratiques et à la recherche en gestion des ressources naturelles.

>> La société civile au Maroc : l'émergence de nouveaux acteurs de développement
Maria-Angels Roque
PUBLISUD, 2004, 325 p.
Cote Cota : 130-ROQ-s
L'objectif principal de cet ouvrage, dans la ligne suivie par l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed), est de contribuer à ce débat en apportant de nouvelles connaissances sur les processus de changement, en particulier sur l'émergence de nouveaux acteurs dans la réalité sociale marocaine.

>> D'un voyage à l'autre : des voix de l'immigration pour un développement pluriel
Karthala / Institut Panos Paris, 2001, 303 p.
Cote Cota : 133-IPP-v
Cet ouvrage porte un regard - des regards - sur les relations entre migrations et développement observées sous l'angle des pratiques et des dynamiques initiées par les acteurs issus de l'immigration africaine ou asiatique résidant en Europe, en faveur du développement de leur société d'origine mais aussi d'accueil.

Périodiques

>> Le tourisme en quête de sens
CRID, Ritimo
Altermondes Hors Série, n°7, mars 2009
Depuis une dizaine d'années, des voyagistes et des associations se sont engagés, en étroit partenariat avec des communautés et des villages du Sud, dans un tourisme d'un nouveau genre. Ce tourisme solidaire promet surtout aux voyageurs l'amélioration des conditions de vie des populations qu'ils seront amenés à rencontrer et le respect de leur environnement économique, social, écologique et culturel.

>> Agir pour un autre monde : une responsabilité à partager
CCFD
Faim Développement, n°236-237, janvier-février 2009
Face aux crises actuelles, le besoin de régulation s'impose. Les Etats et les entreprises sont les premiers concernés, mais tous les acteurs économiques ont un rôle à jouer. Déjà, des expériences réussies nous prouvent qu'en conjuguant créativité et solidarité, une nouvelle économie sociale et solidaire peut voir le jour.

>> Un genre à (dé)construire
CRID, Ritimo
Altermondes, n°17, mars 2009
A l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la Femme, Altermondes consacre un dossier de 16 pages à la question du genre sur laquelle s'expriment des représentantes et représentants d'organisations de la société civile, au Nord comme au Sud.

LES ECHOS DU COTA EN LIGNE

HTTP://WWW.COTA.BE

Sur le site du COTA, une rubrique réservée à la revue vous permet de:

- télécharger d'anciens n° et des articles supplémentaires en version Pdf,
- commander une version électronique de tous les numéros et articles parus,
- consulter la table des matière complète de la revue,
- remplir ou nous faire parvenir une demande d'abonnement,
- nous adresser vos remarques et suggestions.

Cette rubrique n'est pas une version numérique de la revue, mais une interface destinée à faciliter les échanges avec le lecteur et à l'associer davantage à notre travail. C'est un outil précieux pour mieux vous connaître. Visitez-le. Utilisez-le.

Formations

>> Formations à l'action humanitaire : 6 avril au 17 avril 2009

1. Médecine humanitaire
2. Administrateur Géopolitique

Informations : HUMACOOP, 8, rue Chenoie, 38000 Grenoble, tél./ fax : (33) 04 76 51 11 06, email : info@humacoop.com, site Web : www.humacoop.com

>> Le genre comme condition du développement durable : 17 avril au 5 juin 2009, Bruxelles (Belgique)

Le genre comme condition d'un développement durable sera étudié principalement à partir de deux thèmes :

• Les pratiques et dynamiques de l'économie solidaire et populaire :

• La qualité des soins et les droits reproductifs et sexuels.

Informations : CIEF- Genre du Monde selon les Femmes, 18, rue de la sablonnière, 1000 Bruxelles (Belgique), Email : gcdd@mondefemmes.org, Tél. : +32 2/ 223 05 12, Fax : + 32 2/ 223 15 12

>> INTRAC

1. Introduction to Monitoring and Evaluation : 20 - 24 April 2009 ;
2. Impact Assessment : 6 - 8 May 2009 ;
3. Campaigning for Impact : 10 - 12 june 2009 ;
4. Advanced Monitoring and Evaluation : 6 - 10 July 2009 ;
5. Advocacy and Policy Influencing : 20 - 24 july 2009, 22 - 26 july 2009 ;
6. Introduction to Partner Capacity Building : 3 - 7 August 2009 ;
7. Beyond Successful Advocacy : 19 - 21 August 2009 ;
8. Introduction to Monitoring and Evaluation :, 14 - 18 Septembre 2009 ;
9. Advanced Monitoring and Evaluation : 5 - 9 October ;
10. Impact Assessment : 21 - 23 October 2009 ;
11. Supporting Southern Advocacy : 4 - 6 Novembre 2009 ;
12. Impact Assessment : 17- 19 February 2010.

Informations : INTRAC, Oxbridge Court, Osney Mead, Oxford, OX2 OES, UK, tel. : +44 0 1865 201851, fax : +44 0 1865 201852, email : training@intrac.org or icap@intrac.kg, site Web : www.intrac.org

Actualités

On nous informe :

>> Frères des Hommes vous informe de la mise en ligne sur son site d'un dossier thématique intitulé "l'éducation populaire ici et là-bas".

Dans le sillage de Paulo Freire, pédagogue brésilien, l'éducation populaire a fait son chemin au Nord et au Sud. Réflexions sur les différentes visions de cette pratique au Congo, au Guatemala et ... en Belgique.

Informations : www.freresdeshommes.org

>> La Fondation Gabrielle Peri lance un cycle de projections documentaires sur le thème "Ressources naturelles multinationales et enjeux politiques".

Sont programmés pour le Mardi 12 mai 2009 :

• "Delta, les affaires sales du pétrole", documentaire de Yorgos Avgeropoulos, qui traite de la rébellion armée qui vient déranger les intérêts des groupes pétroliers responsables de dégâts écologiques et sociaux largement ignorés, dans le delta du Niger au Nigéria.

• "Plan Puebla Panama", documentaire du Collectif CIEPAC (Centre de Recherches Economiques et Politiques d'Action Communautaire), 2005, Mexique, qui démontre comment le PPP est en fait un outil "importé" des Etats-Unis afin de piller les ressources naturelles, sous couvert de développement économique. Il met en avant les résistances des peuples d'Amérique centrale dans un contexte de crise politique durable au Mexique.

• "Le Monde selon Monsanto", documentaire de Marie-Monique Robin, qui met gravement en cause, après trois ans d'enquête en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Inde, la multinationale de l'agro-alimentaire dont les méthodes outrepassent toute légalité. A l'heure où la multinationale est à l'œuvre en Afrique, où la juridiction sur les OGM en Europe est très permissive, cette séance permettrait d'informer et de pointer les risques majeurs pour l'agriculture et l'alimentation mondiale.

• "Abya Yala nous appartient", documentaire de Patrick Vanier (2007). L'élection d'Evo Morales à la présidence de la Bolivie a cristallisé tous les espoirs des classes populaires et des mouvements sociaux qui luttent pour la défense des ressources naturelles et de leur territoire. Ce film montre la volonté des peuples indiens de mettre fin au colonialisme interne, en Bolivie comme dans le reste de l'Amérique latine.

Les projections seront suivies d'un débat avec le réalisateur et un intervenant travaillant sur les problèmes soulevés par le film.

Informations : Fondation Gabriel Peri(www.gabrielperi.fr), 11 rue Etienne Marcel, 93500 Pantin (France), tél : +33 (0) 1 41 83 88 50, fax :+33 (0) 1 41 83 88 59.

>> 1ère université d'été du CADTM : Face à l'interconnexion des crises à l'échelle mondiale, quelles alternatives ?

Du vendredi 3 juillet au dimanche 5 juillet 2009 au centre culturel "La Marlagne" de Wépion (Namur) Belgique

Au cours du premier weekend de juillet 2009, le CADTM Europe organisera sa première université d'été, poursuivant par là sa volonté de proposer au plus grand nombre une analyse à la fois rigoureuse et accessible des conséquences de l'endettement des pays du Sud, mais aussi, aujourd'hui, du Nord. Plusieurs niveaux seront accessibles, afin de permettre à celles et ceux qui découvrent la dette dans ce qu'elle a d'odieux, de pouvoir évoluer à leur thème, tandis que les personnes familiarisées avec le sujet pourront suivre les analyses le plus récentes de la situation de crises multiples que nous, peuples du monde, subissons aujourd'hui. Au programme complet sera disponible prochainement.

Informations : Tél. : 32 4 226 62 85, email : virginie@cadtm.org ou myriam@cadtm.org

>> Séminaire annuel CTA 2009 : Le rôle des médias dans le développement agricole et rural des pays ACP, Bruxelles (Belgique), du 12 au 16 octobre 2009.

Les médias constituent un maillon stratégique dans la chaine de diffusion et de transmission des informations entre les différents acteurs de l'agriculture et du développement rural dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Même si une circulation adéquate de l'information est aujourd'hui reconnue comme un élément indispensable dans la mise en œuvre des politiques et programmes agricoles, le traitement par les medias de questions cruciales comme la sécurité alimentaire, les techniques post-récoltes ou la maîtrise de l'eau, reste encore insuffisant ou trop souvent superficiel.

L'entrée en force du thème dans l'agenda de la Semaine Agricole des Caraïbes, événement majeur du calendrier de politique agricole pour la région depuis 2007, le voyage d'étude des journalistes d'Afrique de l'Ouest sur l'itinéraire sensible de la filière du commerce du bétail et les diverses sessions de formation de journalistes ACP sont des signes encourageants. Par ailleurs, le développement fulgurant de l'internet et du téléphone mobile ouvrent aujourd'hui la voie à de multiples opportunités (Youtube, twitter etc) au service des médias.

>> Etats en chantier en Afrique au Sud du Sahara, du 7 au 9 décembre 2009 à Niamey

Ce colloque international s'intéresse plus particulièrement aux processus de construction de l'Etat, tels qu'ils prennent forme au quotidien dans les pays africains. Informations : LASDEL, BP 12909 Niamey (Niger),Tél : 00 227 207 237 80, email lasdel@lasdel.net

Le centre de documentation du Cota

Le centre de documentation du Cota : la référence en matière d'information relative au développement

Le COTA gère et anime un centre de documentation qui met à votre disposition de l'information technique et méthodologique utile dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement durable.
Le centre de documentation du COTA s'adresse principalement aux "coopérants ONG" et au personnel de terrain des projets de développement. Notre centre est néanmoins ouvert à tous : étudiants, personnes originaires de pays en développement désireuses de rentrer au pays pour y monter un projet ou une petite entreprise,…

La bibliothèque, ouverte gratuitement au public, comprend plus de 24 000 documents et reçoit régulièrement environ 300 périodiques et newsletters. La majorité de ces documents sont en langue française ou anglaise, mais certains sont en espagnol ou en portugais.
Les documents sont rangés selon le système de classification SATIS, qui comprend huit grands thèmes divisés chacun en sous-thèmes :

- Le développement en général et la coopération au développement en particulier
- Quelles énergies pour un développement durable ?
- Les techniques de gestion de l'eau (approvisionnement, épuration, distribution)
- Le développement agricole (agronomie tropicale, agriculture biologique, gestion de terre)
- La transformation des produits agroalimentaires
- La petite entreprise, l'artisanat
- La construction, principalement en matériaux locaux
- La santé, la mise en place et l'organisation de structures de soins de santé primaires.

Le centre de documentation offre un service personnalisé d'aide à la recherche et met à votre disposition un ordinateur. Il offre également la possibilité de recevoir gratuitement la liste de nos nouvelles acquisitions ou des listes thématiques sur les sujets qui vous intéressent.

Le centre de documentation du COTA fait partie de SUDOC, réseau de centres de documentations belges francophones spécialisés dans les questions de développement et les relations Nord-Sud. SUDOC a créé un catalogue commun regroupant les bases de données documentaires des six centres de documentation membres du réseau (CNCD, CETRI, COTA, Iles de Paix, SEDIF et UNICEF).

Vous pouvez consulter le nouveau site Sudoc (www.sudoc.be) qui reprend une présentation sommaire de ces six associations, une palette de nouveaux services qui

seront bientôt mis en ligne (nos coups de cœur, des dossiers thématiques, une rubrique Actualités et une rubrique Education au développement) ainsi qu'un catalogue collectif interrogeable en ligne.

Consultation et prêt des documents :
Le centre de documentation est accessible gratuitement à tous les visiteurs. Chaque visiteur peut emprunter jusqu'à 5 documents pour une durée de 15 jours. Une participation de 0,5€/document est demandée pour le prêt. Vous pouvez également vous abonner pour une durée d'un an (6€). Une photocopieuse (noir et blanc) est à disposition des visiteurs pour permettre de photocopier les documents (0,10€/page).

Informations pratiques :
COTA asbl – Centre de documentation
Rue de la Révolution, 7
1000 Bruxelles - Belgique
Tél. +32(0)2 218 18 96
Fax. +32(0)2 223 14 95
Accès en transports en commun (métro : Madou, tram : 92, 94, bus : 29, 63, 65)

Horaires :
Le centre de documentation est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 17h.

Contacts :
Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les documentalistes : Valérie Bertrand (valerie.bertrand@cota.be) et Frédéric Piron (frederic.piron@cota.be).

appel à contributions

LES THÈMES QUE NOUS SOUHAITONS TRAITER DANS LES PROCHAINS NUMÉROS SONT LES SUIVANTS* :

- **N° 123 [JUIN 2009]**: GASTRONOMIE & SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
- **N° 124 [SEPTEMBRE 2009]**: SUIVRE LES CHANGEMENTS
- **N° 125 [DECEMBRE 2009]**: EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT
- **N° 126 [MARS 2010]**: ENTREPRISES ET DÉVELOPPEMENT

Si vous avez des articles à proposer en relation avec ces thématiques ou bien des thématiques à suggérer, n'hésitez pas à nous le faire savoir dans les meilleurs délais. Ils trouveront certainement une place dans nos pages ou sur le site.

Courriel : stephane.boulch@cota.be
Télécopie : + 32 2 223 14 95
Téléphone : + 32 2 250 38 36 ou 218 18 96

Veillez à nous contacter suffisamment à l'avance afin que nous puissions avoir le temps de discuter de votre projet, d'examiner comment l'insérer dans notre planning (au plus tard au début du mois qui précède celui de la parution : ainsi, par exemple, pour un numéro prévu pour la fin mars, ce serait début février. Passé ce délai, nous ne pourrons plus les accepter ou alors seulement pour notre site Internet).

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ARTICLES

Les articles doivent traiter d'une des thématiques planifiées et cadrer avec l'opinion que notre rédaction aura souhaité privilégier d'un commun accord avec nos partenaires et autres contributeurs ou les lecteurs qui se seront manifestés.
La revue étant un support d'échanges de propositions et d'alternatives, les articles sont sélectionnés en vertu de leur aptitude à susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer une discussion, influencer des projets de développement.
Si les versions finales ne nous parviennent pas dans les délais convenus avec le responsable de la rédaction, l'article ne sera pas publié dans la revue.

FORMAT DES ARTICLES

- 10 000 caractères maximum (sauf convention avec la rédaction)
- sous format électronique (courrier électronique ou disquette) (les fax et courriers sont admis si le contributeur n'a vraiment pas le choix)
- en format Microsoft Word
- sans mise en forme automatique (juste du gras pour les titres, chapeaux et inter-titres)
- Chaque article doit débuter, après le titre, par un chapeau en gras très bref qui résume ses intentions.
- Les notes doivent être indiquées manuellement et renvoyer en fin de texte
- Format Times New Roman, taille 12, simple interligne, justifié.

RÉTRIBUTIONS

Chaque auteur dont le texte sera accepté sera rétribué sous la forme d'un versement de 50€ et d'un abonnement gracieux d'un an à la revue.

DROITS

- La rédaction se réserve le droit de refuser de publier un texte si celui-ci ne correspond pas aux critères convenus entre elle et l'auteur ou si les délais de livraison ne sont pas respectés. L'auteur ne sera alors pas rétribué.
- L'auteur continuera naturellement à pouvoir disposer de son texte pour toute autre allocution et publication. Il devra toutefois s'engager à en référer au COTA et à signaler les références de la première parution dans les ECHOS.
- A moins que les parties en conviennent autrement, l'auteur concède le droit au COTA d'utiliser son texte comme bon lui semblera. Il va de soi que le COTA veillera à toujours mentionner l'auteur original et les références initiales de son texte.

PUBLICATIONS SUR LE SITE

A la demande du COTA et si l'auteur y consent, un article refusé pourra éventuellement être publié sur le site en format Pdf dans la section dossiers thématiques. L'auteur ne sera alors pas rétribué financièrement mais pourra bénéficier d'un abonnement gratuit d'un an.

** Les sujets peuvent encore changer ou leur traitement reporté en fonction des activités du COTA, des suggestions des auteurs et lecteurs…*

» DERNIERE PARUTION

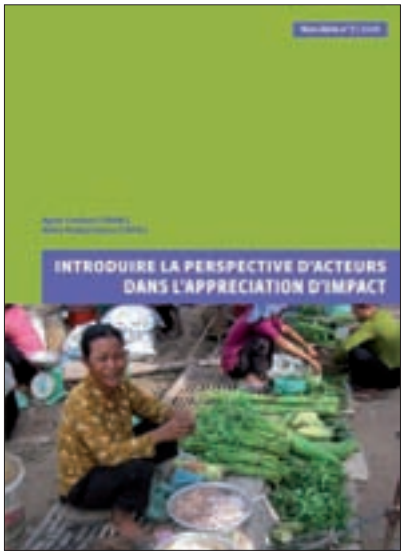

INTRODUIRE LA PERSPECTIVE D'ACTEURS DANS L'ANALYSE D'IMPACT

IRAM - COTA, HORS SÉRIE N°7, 2008, 60 PAGES, 5€

Les acteurs de la coopération sont de plus en plus questionnés sur l'efficacité et l'impact de leurs interventions. La notion d'impact n'est guère nouvelle, néanmoins aborder l'impact reste complexe et soulève plus d'interrogations que de réponses.
Ce document pose les bases d'une réflexion sur la notion d'impact et propose une démarche d'analyse qui essaie d'intégrer la prise en compte des perspectives d'acteurs dans leur diversité et dans leur complexité. Cette réflexion est illustrée par deux exemples d'analyse d'impact, l'une basée sur une étude d'impact ponctuelle réalisée à une étape clef pour une institution financière, résultant d'un projet de micro-finance, l'autre sur une démarche de suivi qui accompagne une intervention de développement dès le démarrage. Cet ouvrage cherche à susciter le débat et appelle la réaction des lecteurs.

» DERNIERES PUBLICATIONS

HORS SERIE N°7
INTRODUIRE LA PERSPECTIVE D'ACTEURS DANS L'ANALYSE D'IMPACT
H.HADJAJ-CASTRO, A. LAMBERT

HORS SERIE N°6
LA PAUVRETE EN REFERENCES
M. TOTTÉ

HORS SERIE N°5
RADIOS COMMUNAUTAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST
S. BOULC'H

HORS SERIE N°4
HISTOIRES D'EVALUATION
S. DESCROIX

HORS SERIE N°3
NORD-SUD, SE DOCUMENTER ET ORGANISER UNE RECHERCHE
P. GERADIN, C. SLUSE

HORS SERIE N°2
ORGANISER L'EVALUATION D'UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT DANS LE SUD
C.LELOUP, S. DESCROIX

LES ONG QU'EST-CE QUE C'EST ?
COTA, COULEUR LIVRES

CHEMINEMENT D'UNE ACTION DE DÉVELOPPEMENT
E. BEAUDOUX, G. DE CROMBRUGGHE, F. DOUX-CHAMPS, M.C. GUENEAU, M. NIEUWKERK

MEDIA RESISTANCE
S.BAILLY, D. BEAUFORT

TECHNOLOGIES WALLONNES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
AWEX

PAROLES D'AFRIQUE CENTRALE : BRISER LES SILENCES
INSTITUT PANOS, COTA

LA DECENTRALISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST : ENTRE POLITIQUE ET DÉVELOPPEMENT
ED. KARTHALA